

alpine space  
promotion of  
eco-companies  
transboundary



Lignes directrices pour les décideurs publics afin de soutenir et promouvoir les éco-entreprises dans l'Espace Alpin





## **Lignes directrices pour les décideurs publics afin de soutenir et promouvoir les éco-entreprises dans l'Espace Alpin**

Ce document, qui est le fruit du travail collectif des partenaires d'ASPECT, présente la synthèse des lignes directrices du projet.

Coordination et supervision :  
Province de Mantoue

Leo Breedveld expert mandaté, avec la collaboration d'Olga Formigoni, Angelo Bellomi (Service de l'agriculture et des activités économiques), Arianna Acerbi (Service Environnement), Marisa Calvano (Service de l'aménagement et de la gestion du territoire), Emanuela Medeghini, Roberto Grassi (Division des politiques européennes et internationales).

Contributions:

- ADNV, Suisse
- BAUM Consult, Allemagne
- Bayern Innovativ, Allemagne
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, France
- CEIPIEMONTE, Italie
- Clusterland OÖ, Autriche
- ÖGUT, Autriche
- Agence Régionale de Développement de Gorenjska, Slovénie

Les lignes directrices d'ASPECT constituent un manuel destiné aux décideurs publics indiquant comment soutenir et promouvoir les éco-entreprises dans l'Espace Alpin. L'objectif des lignes directrices d'ASPECT est d'aider les organismes et les décideurs publics afin d'encourager le développement des éco-industries et d'attirer des investissements « éco-industriels », ce qui est particulièrement pertinent quand on sait que ces PME sont dépendantes des politiques publiques.

Ces lignes directrices décrivent des outils, stratégies et bonnes pratiques communes visant à promouvoir et attirer les éco-entreprises.

Les lignes directrices d'ASPECT ont été élaborées au sein du projet INTERREG III B ASPECT par la Province de Mantoue (Italie) avec la collaboration de tous les autres partenaires du projet : ADNV (Suisse), BAUM Consult et Bayern Innovativ (Allemagne), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon (France), CEIPIEMONTE (Italie), Clusterland OÖ et ÖGUT (Autriche), l'Agence Régionale de Développement de Gorenjska (Slovénie). Le projet ASPECT s'est déroulé de mars 2006 à février 2008.

Dans le cadre du projet ASPECT, 29 bonnes pratiques ont été décrites, la plupart portant sur les regroupements d'entreprises (clusters, association) et les réseaux (11), les politiques d'aménagement (5) et l'échange d'information (5). D'autres bonnes pratiques concernent les incitations économiques, la promotion et l'export, et la sensibilisation. Dans cette brochure, 6 bonnes pratiques ont été illustrées (voir encadrés).

## Objectif du projet ASPECT

L'Union Européenne entend stimuler la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises (PME), qui sont les premières sources d'emploi. Parallèlement, les écosystèmes des zones alpines doivent être préservés afin d'offrir un cadre de vie agréable et un lieu qui attire les visiteurs.

Le but du projet ASPECT est de concilier développement économique et protection de l'environnement en faisant la promotion des éco-entreprises, la plupart étant des PME à fort taux de crois-



Mme Danuta Hübner, Commissaire européenne à la politique régionale

sance.

Les éco-entreprises jouent un rôle majeur dans la protection de l'environnement en prenant en compte l'air, la terre, les déchets, le bruit, l'eau et l'énergie.

Selon Mme Danuta Hübner, Commissaire européenne à la politique régionale, *“Le but du projet ASPECT - la promotion des éco-entreprises - peut être considéré comme exemplaire puisqu'il combine deux des principaux défis de la politique de cohésion : d'une part, stimuler la croissance économique et l'emploi; et d'autre part, préserver l'environnement. Nous sommes convaincus que les éco-technologies en plein développement et la protection de l'environnement renforcent la compétitivité dans le long terme.”*

Le projet ASPECT vise à encourager la croissance économique des éco-entreprises dans l'Espace Alpin via un programme détaillé comprenant une boîte à outils pour les organismes et les décideurs publics, une analyse complète des outils et stratégies communs pour promouvoir et attirer les éco-entreprises, et la création d'un réseau d'entreprises partageant les mêmes buts et les mêmes besoins. Également, un résumé des bonnes pratiques est là pour témoigner de la passion et de l'originalité des éco-entreprises de l'Espace Alpin, et pour représenter une source d'inspiration en vue d'une amélioration .

Le projet est mis en place grâce aux efforts conjoints de régions appartenant à six pays différents et la profondeur de l'analyse a été rendue possible par l'implication de 341 entreprises. Les caractéristiques du projet ASPECT sont une approche partant du terrain par une étude approfondie des éco-entreprises, l'identification de leurs besoins,, puis la focalisation sur le groupe cible des décideurs régionaux, et l'échange de bonnes pratiques pour la promotion des éco-entreprises.

## **Qu'est-ce qu'une éco-entreprise?**

Selon la définition de l'OCDE: *“Les éco-activités produisent des biens et services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes, notamment les technologies, produits et services qui réduisent les risques pour l'environnement et minimisent la pollution, et les moyens”.*

La définition d'ASPECT des éco-entreprises est légèrement plus large, car elle comprend toutes entreprises pouvant faire partie d'un réseau d'activités et de services environnementaux (parcs éco-industriels, éco-districts, éco-sites, parcs écologiques, parcs d'activités verts, sites éco-industriels, etc.) et couvre toutes les activités liées à la prévention, au traitement et au contrôle des impacts environnementaux.

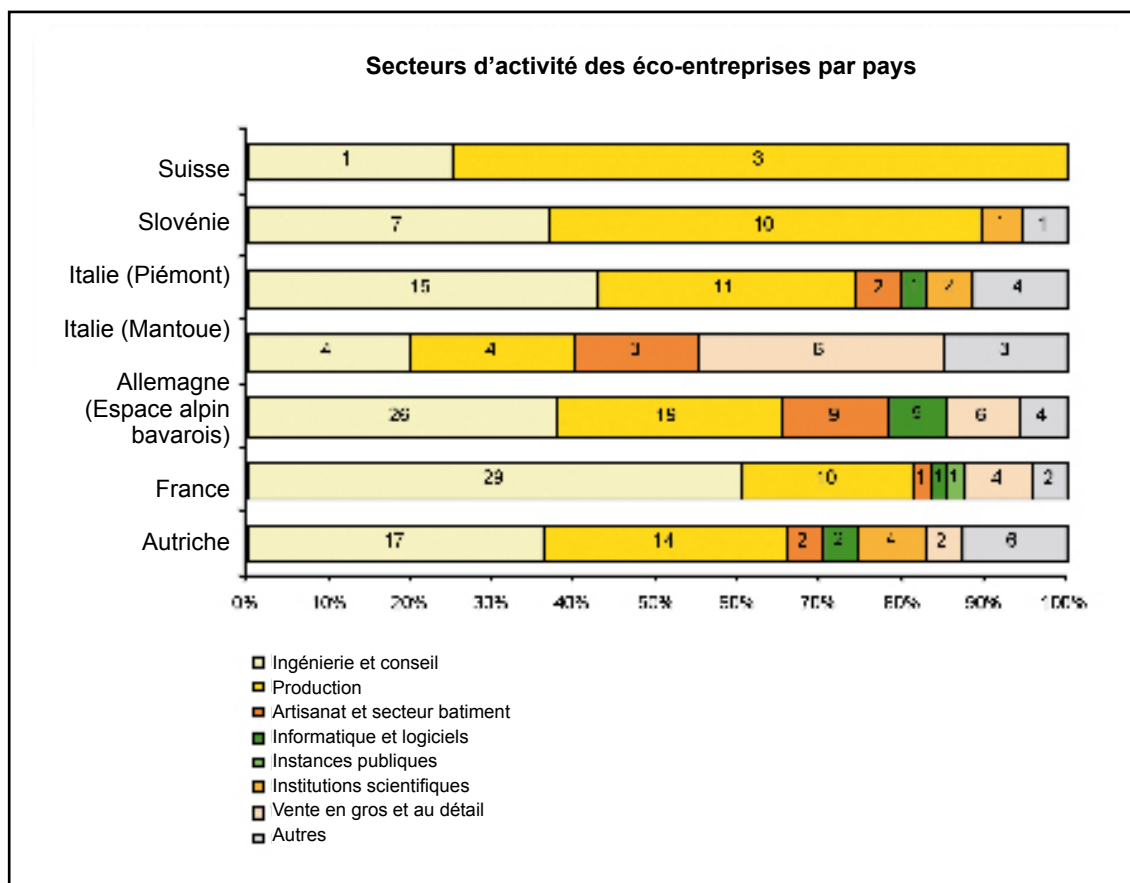
## Panorama des éco-entreprises de l'Espace Alpin

L'étude d'ASPECT, menée auprès de 341 éco-entreprises, représente un panorama complet des entreprises impliquées dans la technologie de l'environnement dans toutes les régions de l'Espace Alpin, ainsi qu'un référentiel unique et un outil de travail pour les décideurs publics.

L'Espace Alpin se caractérise par les PME : 95% des éco-entreprises rencontrées ont moins de 250 employés, et plus de 50% en ont moins de 20. De plus, les éco-entreprises représentent une partie significative de l'économie, dans certains pays plus que dans d'autres. Le chiffre d'affaires des éco-industries européennes, en pourcentage du PIB est d'environ 2,3%. Parmi les pays participants, le chiffre d'affaires le plus élevé est en Autriche (4,3%), suivie de la Slovénie (3,3%), l'Allemagne (3,0%), la France (2,8%) et le plus bas est en Italie (1,5%). Dans l'Espace Alpin, la plupart des entreprises sont des PME ayant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'Euros.

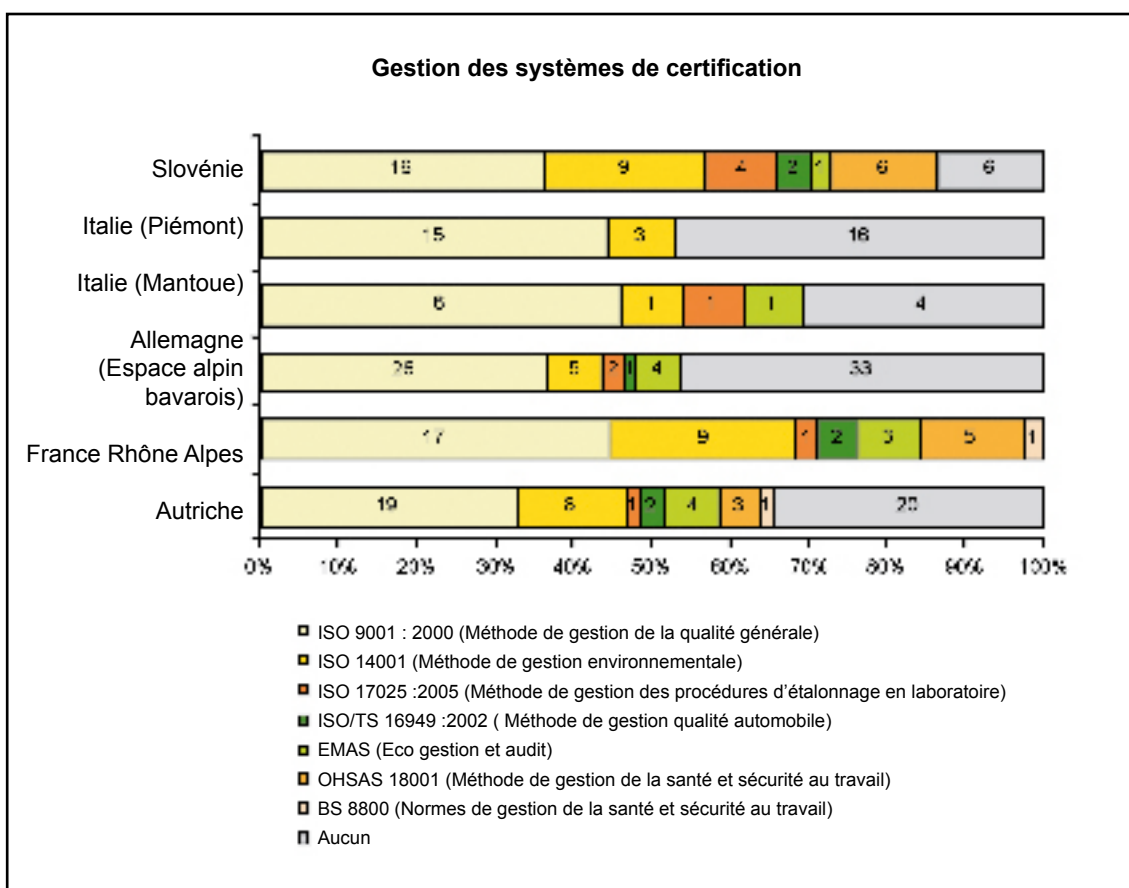
Plus de 50% des entreprises ayant répondu travaillent au niveau de la région (dans un rayon de 50 km) et dans leur pays. Pour l'Italie (Piémont), l'Allemagne (Espace alpin bavarois) et l'Autriche, le marché européen a quasiment la même importance que le marché national. Néanmoins, le marché intérieur reste le marché le plus important pour les éco-entreprises de l'Espace Alpin (70% de la part de marché).

Parmi toutes les régions d'ASPECT, le secteur "Ingénierie et conseil" est le plus courant, suivi du



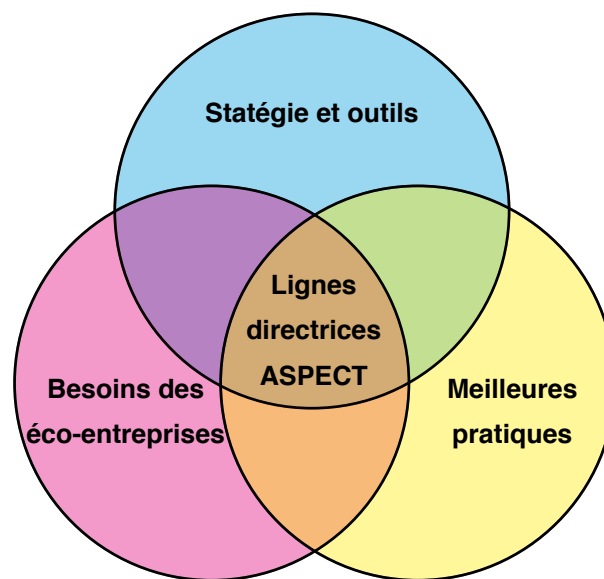
secteur "Production". Dans le domaine de traitement, dites « end of pipe », la plupart des entreprises opèrent dans le secteur du "traitement des déchets" et du "recyclage", tandis que dans le domaine de la "production plus propre" l'activité énergies renouvelables/protection du climat est bien représentée. Surtout dans l'Espace Alpin bavarois, les activités du secteur "énergies renouvelables/ protection du climat" jouent un rôle significatif.

Une majorité d'éco-entreprises se lancent dans la recherche d'un haut niveau de qualité et dans la réduction de leur impact sur l'environnement par la mise en place d'un système de gestion. Plus de 30% des éco-entreprises ayant répondu ont un système de gestion de qualité certifié conforme à la norme qualité ISO 9001 et/ou à la norme environnementale ISO 14001.



## Méthodologie du projet

Le développement d'une stratégie solide de promotion des éco-entreprises s'est basé sur une analyse détaillée réalisée au moyen d'un questionnaire auquel 341 éco-entreprises ont répondu, et qui était focalisé sur leurs besoins, et d'un questionnaire envoyé aux partenaires du projet sur la situation dans leur région spécifique. Cette recherche a été suivie d'une phase d'élaboration et d'évaluation qui a permis de se concentrer sur les priorités et développer des supports tangibles (stratégies, outils, bonnes pratiques).



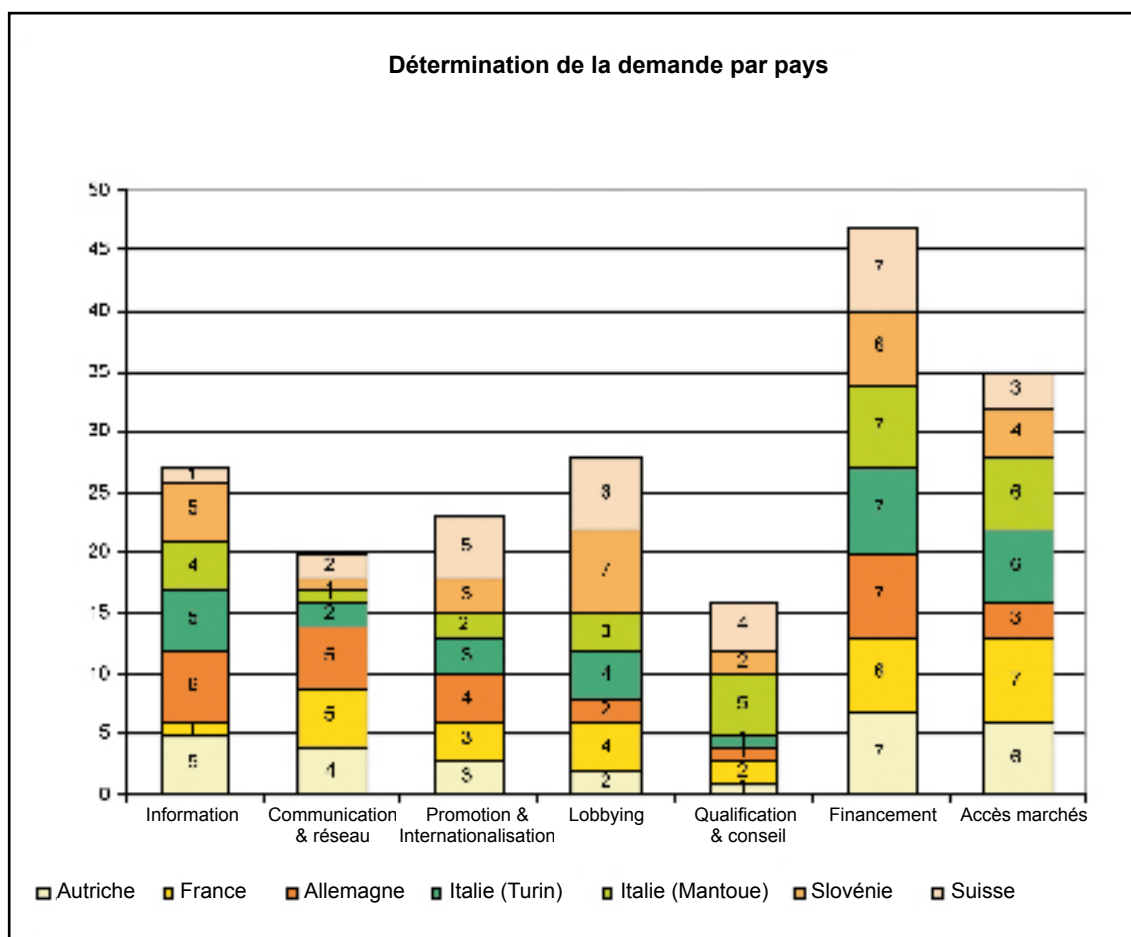
La méthodologie du projet a suivi un processus en trois étapes:

- *Évaluation des besoins* des éco-entreprises via un questionnaire portant sur les besoins et les difficultés de l'entreprise. Il en ressort principalement un besoin de rendre les capitaux et les financements plus accessibles aux PME innovantes, et de recevoir des aides pour les dossiers de financement. De plus, la coopération avec les autres PME est perçue comme une occasion de se soutenir mutuellement, de se développer et de réussir. Une meilleure compréhension de la situation sur le marché et des tendances futures est également considérée comme fortement souhaitable.
- *Étude des stratégies et des outils visant à appuyer et promouvoir les éco-entreprises*: au moyen d'un questionnaire envoyé à tous les partenaires du projet, il a été possible de définir un catalogue des mesures d'interventions et des outils appliqués dans les différentes régions, les possibilités d'amélioration et le rôle des administrations et organismes publics dans l'appui aux éco-entreprises et leur promotion. Cette recherche collective a permis non seulement de recensé toutes les stratégies et facteurs de succès typiques de chaque région alpine, mais également d'analyser le pourquoi et le comment afin d'identifier des éléments qui stimulent la compétitivité et incitent

à former des partenariats public-privé. Les différentes mesures d'intervention décrites par chaque partenaire ont été réparties en catégories et l'information a été comparée avec les résultats du questionnaire sur les besoins des entreprises. Il a été constaté que les trois besoins fondamentaux des éco-entreprises (regroupements et réseautage, export et accès au marché, accès aux capitaux et financement) ne sont que partiellement couverts par les services offerts dans les différentes régions de l'Espace Alpin. Alors que les regroupements (de type cluster ou pôle de compétitivité) et le réseautage semblent bien représentés, les politiques d'aménagement, la promotion et l'export, l'échange d'information et la sensibilisation pourraient être encore améliorés.

La capitalisation et le financement doivent faire l'objet de davantage d'attention sur tout l'Espace Alpin car le problème semble n'être qu'en partie dû au manque de programme de capitalisation, mais surtout à un manque de connaissance des démarches pour bénéficier réellement des programmes de capitalisation.

- *Panorama des bonnes pratiques* qui apporte des informations sur plusieurs success-stories et fournit une base solide pour ouvrir la voie vers des solutions plus efficaces. Les 29 études de cas rassemblées représentent toutes les catégories de stratégies et d'outils analysées, offrant ainsi des idées pour répondre aux besoins de tous. Cette phase a représenté un moment important d'interaction, et a offert la possibilité de mettre en lumière, valoriser et commercialiser leurs services spécifiques.



## Les dix règles d'or

Afin de formuler un avis de politique régionale, toutes les bonnes pratiques ont été évaluées par les partenaires d'ASPECT et ont donné lieu à des "enseignements tirés" de chaque expérience locale. Les enseignements ont ensuite été groupés en mesures d'intervention (regroupements, politiques d'aménagement, échange d'information et autres instruments), afin de traduire les enseignements en recommandations pour les décideurs publics. Ces recommandations groupées ont permis d'identifier 10 règles d'or sur la manière dont les décideurs publics régionaux peuvent encourager les éco-entreprises:

1. **Être proactifs en matière d'environnement et s'appuyer sur le marché intérieur:** les décideurs proactifs peuvent soutenir les éco-entreprises de leur région par la mise en place de programmes de politiques dédiées répondant à des problèmes écologiques critiques (par ex. programme régional de gestion des déchets, plan régional pour l'énergie) et les résolvant avec l'aide de fournisseurs locaux (des éco-entreprises de l'Espace Alpin). Le marché intérieur est le marché le plus important pour les éco-entreprises de l'Espace Alpin (70% de la part de marché);
2. **Se concentrer sur les goulots d'étranglement et fournir des solutions pratiques:** l'étude d'ASPECT a clairement identifié le besoin de capitaux et de financements, et d'accès aux marchés étrangers. Comme première initiative, le projet ASPECT a assuré de la formation à la capitalisation et au financement, et rendu possible plusieurs contacts d'affaires couronnés de succès;
3. **Organiser les regroupements et le réseautage de manière efficace et efficiente:** L'Espace Alpin se caractérise principalement par ses PME hautement qualifiées comptant moins de 20 employés. C'est pourquoi les regroupements et le réseautage représentent un élément crucial pour aider au développement de l'entreprise, à la croissance économique et à l'internationalisation. L'organisation et la gestion des regroupements et du réseautage doit se faire sous forme participative afin de maximiser son efficacité et son efficience;
4. **Appliquer une combinaison de mesures d'intervention:** il n'y a aucune solution unique; les décideurs publics régionaux doivent appliquer une combinaison de mesures d'intervention pour encourager les éco-entreprises. Les valeurs et identités régionales (la "couleur locale"), rejetteraient immanquablement une politique qui serait "taille unique";
5. **Mettre en place moins de réglementation, mais qui soit meilleure et plus ambitieuse:** conformément à la Nouvelle Approche<sup>1</sup> la tendance est à moins (et mieux) de réglementation, et à un engagement individuel plus volontaire. Une réglementation spécifique et plus ambitieuse pourrait représenter une avancée pour certains secteurs spécifiques d'éco-entreprise (par ex.

---

1 - <http://www.newapproach.org/>

normes de maisons passives);

6. **Soutenir l'adoption d'éco-outils afin de garantir la compétitivité:** des éco-entreprises hautement qualifiées pourraient encore renforcer leur compétitivité environnementale par l'adoption de mesures environnementales, telle que la prévention de la pollution, les systèmes de gestion environnementale et les programmes d'éco-labels;
7. **Créer des consortiums et des partenariats publics/privés:** les similitudes entre les éco-entreprises au sein de l'Espace Alpin peuvent fournir la masse critique pour des stratégies conjointes en créant des consortiums pour de grands projets internationaux, tandis que les différences entre les régions alpines spécifiques offrent une opportunité de trouver des forces complémentaires et ainsi de compenser les faiblesses existantes.  
De plus, les partenariats public-privé exigent souvent de gérer des problèmes environnementaux complexes qui ne peuvent pas être résolus par un acteur unique;
8. **Ne pas réinventer la roue, mais transférer des expériences transfrontalières:** Le projet ASPECT a rassemblé et évalué un nombre important d'études de cas transfrontalières (29 bonnes pratiques de l'Espace Alpin) qui constituent une base de données d'idées, de projets tangibles et d'apprentissages qui pourraient être utilisés pour aider des éco-entreprises situées dans d'autres contextes régionaux de l'Espace Alpin;
9. **Ne pas sous-estimer le lobbying et les réseaux:** il y a un besoin de renforcer les contacts politiques (visites officielles, délégations) pour informer les marchés potentiels sur les technologies de l'Espace Alpin, et pour renforcer la coopération économique et technologique bilatérale en tant qu'instrument important dans "l'ouverture des frontières" aux marchés étrangers;
10. **Récompenser les meilleurs:** contrôler les performances des éco-entreprises en fonction de critères environnementaux et récompenser les meilleures qui serviront de référence, afin d'assurer leur position de leader sur le marché des éco-services (par exemple au moyen d'audits, d'éco-labels et de récompenses).

## Principaux résultats

Les objectifs du projet ASPECT de développer des stratégies communes pour encourager la croissance économique des éco-entreprises dans l'Espace Alpin a été atteint grâce à une identification des outils de promotion destinés aux organismes publics, au soutien du développement des entreprises, des regroupements et du réseautage, et un nombre important de bonnes pratiques.

Le réseau et les interactions générés par ce projet représentent une base pour le développement de synergies par le biais de stratégies communes, de coopération et de créations de consortiums pour les projets internationaux.

Les organismes et les décideurs pourront trouver une aide concrète dans les lignes directrices d'ASPECT, qui constituent un manuel sur les instruments destinés à encourager le développement de l'éco-industrie et à attirer les investissements éco-industriels extérieurs.

Parmi les résultats spécifiques obtenus grâce au projet ASPECT, on peut citer:

- L'étude et la mise en ligne d'une base de données de 341 éco-entreprises dans l'Espace Alpin;
- L'identification de stratégies et d'outils visant à encourager les éco-entreprises;
- Un référentiel sur les éco-entreprises comprenant 29 bonnes pratiques;
- Des conseils pour les décideurs régionaux sous forme de 10 règles d'or;
- Des séminaires régionaux pour les éco-entreprises (Par ex.. SESEC, Kempten, Kranj (Slovénie));
- Une formation de 3 jours sur les SEG pour les éco-entreprises italiennes;
- Plusieurs formations courtes sur les capitaux et le financement (Par ex.. Allemagne, Italie);
- Plusieurs mises en relation réussies entre des entreprises de l'Espace Alpin.

## Conclusion

L'Espace Alpin se caractérise principalement par des PME hautement qualifiées. Par conséquent, les regroupements et les réseaux via des démarche participative sont des mesures cruciales pour aider les éco-entreprises de l'Espace Alpin. Pour faciliter la correspondance entre l'offre et la demande, plusieurs outils peuvent être utilisés, dont l'efficacité et l'efficience dépendent du contexte local.

Il n'y a aucune solution unique : les décideurs publics régionaux doivent appliquer une combinaison de mesures d'intervention pour encourager les éco-entreprises. Les valeurs et identités régionales (la "couleur locale"), rejetteraient immanquablement une politique qui serait à "taille unique". Les lignes directrices d'ASPECT doivent donc être interprétées comme un document d'orientation innovant pouvant être utilisé dans différents contextes, lorsque les décideurs locaux choisissent les moyens d'encourager les éco-entreprises dans leur situation spécifique, selon le principe de subsidiarité de la politique européenne.

Les décideurs proactifs peuvent soutenir les éco-entreprises de leur région par la mise en place de programmes de politiques dédiées répondant à des problèmes écologiques critiques (par ex. programme régional de gestion des déchets, plan régional pour l'énergie) et les résolvant avec l'aide de fournisseurs locaux (des éco-entreprises de l'Espace Alpin). En d'autres termes, les décideurs régionaux peuvent faire la différence, surtout quand ils réussissent à impliquer le marché intérieur, qui est le marché le plus important pour les éco-entreprises de l'Espace Alpin (70% de leur part de marché).

L'échange d'information est un élément important du projet ASPECT. Grâce au transfert d'expériences transnational, les décideurs régionaux n'ont pas besoin de « réinventer la roue », et peuvent en revanche tirer profit de l'expérience d'un nombre important d'études de cas transnationales (29 bonnes pratiques de l'Espace Alpin), qui constituent une base d'idées, de projets tangibles et d'apprentissages utilisables pour appuyer les éco-entreprises d'autres contextes régionaux de l'Espace Alpin.

Les lignes directrices d'ASPECT viennent en aide aux organismes et décideurs publics qui souhaitent encourager le développement de l'éco-industrie et attirer les investissements éco-industriels extérieurs. Ces lignes directrices décrivent des outils et stratégies communes visant à promouvoir et attirer les éco-entreprises. Des recommandations spécifiques ont été élaborées pour les décideurs publics qui peuvent se résumer en 10 règles d'or. L'étape suivante est l'application des lignes directrices d'ASPECT dans les différentes régions de l'Espace Alpin avec des cas concrets, et afin d'obtenir des résultats tangibles sur la manière dont on peut davantage aider et promouvoir les éco-entreprises. Les lignes directrices d'ASPECT ont été conçues pour faciliter le processus de mise en place en offrant une palette d'outils et de stratégies, à la fois pour les éco-entreprises et les décideurs.

## Le projet ASPECT, inspiration pour les entreprises de l'Espace Alpin : quelques bonnes pratiques

Au total, 29 bonnes pratiques ont été décrites, la plupart portant sur les regroupements et le réseautage (11), les politiques d'aménagement (5) et l'échange d'information (5). D'autres bonnes pratiques concernent la réglementation, les incitations économiques, la promotion et l'export, et la sensibilisation.

Dans cette brochure, 6 bonnes pratiques ont été illustrées (voir encadrés).

### Installation de la première centrale photovoltaïque de Slovénie

***A retenir : "Le projet pilote de la première centrale solaire nous a permis de rassembler beaucoup d'informations et d'acquérir l'expérience nécessaire en matière de systèmes photovoltaïques."***

L'Agence de restructuration de l'énergie ApE a décidé d'installer la première centrale PV solaire d'une puissance de 50 kW. Il s'agit d'un grand ensemble de modules solaires qui seront connectés au réseau de distribution vers lequel il enverra l'électricité produite. La première centrale PV solaire de Slovénie est un projet pilote qui servira à des fins promotionnelles avec une attention particulière apportée à l'utilisation accrue de sources d'énergie renouvelables et particulièrement la possibilité d'utiliser davantage l'énergie solaire. De plus, la centrale sera utilisée à des fins de démonstration, de recherche et de formation.

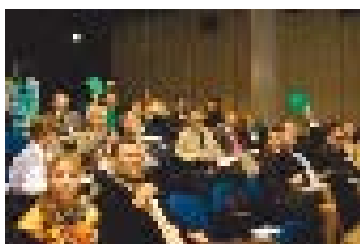


## SESEC : Sustainable Economic Solutions for Emerging Countries

### (Solutions économiques durables pour les pays émergents)

***A retenir : "L'établissement d'un organisme permanent de soutien et de promotion des éco-entreprises permet de poursuivre des objectifs à long terme, de partager des bonnes pratiques, et de fournir un référentiel pour les solutions environnementales au niveau local."***

SESEC est un projet soutenu par un consortium d'entités publiques et privées qui prônent le réseautage international pour la promotion du développement durable au niveau local. Les participants de SESEC partagent leur expérience en matière de réponse à la demande, de solutions technologiques et méthodologiques, et d'outils financiers, économiques et juridiques afin d'établir de nouveaux consortiums d'acteurs en mesure de répondre aux problèmes environnementaux même à l'échelle mondiale. En cinq ans, environ huit projets ont été



imaginés, des consortiums de projet ont été établis, des études ont été menées et des projets ont été lancés ou entièrement réalisés.

## Eza! Centre pour l'énergie et l'environnement

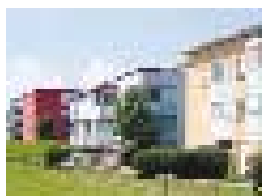
***A retenir : "< Si vous voulez que ce soit bien fait, faites-le vous-mêmes ! > a déclaré Arno Zengerle, maire de Wildpoldsried, pour expliquer pourquoi sa ville a été la première à faire appel à eza! pour une étude complète visant à améliorer la gestion de l'énergie dans les bâtiments municipaux."***

Eza ! Le Centre pour l'énergie et l'environnement est une association à but non lucratif située à Kempten, et soutenue par des municipalités, des entreprises, et des groupes d'action de l'Allgäu, qui font la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Eza! travaille dans les domaines des relations publiques, du consulting en énergie, de l'enseignement, de la formation et de la qualification. Eza ! fournit gratuitement, une expertise en économie d'énergie, et possède un réseau de plus de 120 entreprises (architectes, ingénieurs, entreprises de bâtiment, artisans, producteurs et revendeurs) qui respectent un certain nombre d'orientations et un niveau de qualité. Le programme apporte également aux collectivités locales une aide complète dans tous les domaines de la politique énergétique afin d'améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir les sources d'énergie renouvelables.



## Maisons passives dans le comté de Vorarlberg

***A retenir : "Une législation locale ambitieuse peut donner une impulsion positive au marché des maisons passives non seulement dans le Vorarlberg mais également dans les régions environnantes."***



Depuis janvier 2007, une décision du parlement régional du Vorarlberg, stipule que, pour la première fois en Europe tous les bailleurs sociaux du comté sont obligés de réaliser leurs nouveaux bâtiments selon les normes des logements passifs. Le plus grand bailleur social, VOGEWOSI, a augmenté ses coûts de construction maximum pour le neuf, mais du fait de l'augmentation de l'aide financière des fonds publics pour la construction en faveur de la réduction de la demande en énergie, les coûts pour les clients n'ont pas augmenté. La facture de chauffage de ces nouvelles maisons passives représentera 25% de celles des maisons normales et la demande en chauffage 10%. VOGEWOSI a donc décidé d'améliorer également les normes énergétiques du parc existant. Dans quatre bâtiments, ils ont lancé un ambitieux programme de modernisation énergétique qui fera passer la demande en énergie de chauffage de 300 à 30 kWh/m<sup>2</sup> en utilisant les technologies passives.

## APPEL

***A retenir : "Le réseau APPEL est un circuit qui favorise les échanges entre professionnels et crée des synergies entre les différents éco-acteurs"***

L'APPEL (Association Pour la Promotion des Eco-entreprises Lyonnaises) a été créée en 1996, à l'initiative d'éco-entreprises locales et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Elle aide à la promotion et au développement économique de tous les spécialistes de l'environnement en créant des opportunités d'échanges professionnels et de synergie entre les différents éco-acteurs : laboratoires de recherche, organismes de formation, institutions et industries. L'association agit pour le développement d'un réseau afin de fédérer les éco-industriels de la région, faire la promotion du savoir-faire de ses adhérents et ainsi devenir l'interlocuteur représentatif de ce secteur en région lyonnaise.



## Eco-théâtre

***A retenir : “N’ennuyez pas les enfants, l’écologie doit être sympa à apprendre. Les enfants ont été sensibilisés par le jeu aux problèmes d’environnement et ont pris conscience du besoin d’approfondir leur complexité.”***

Le projet “Eco-théâtre” est né dans le cadre de l’Agenda 21 local de la Province de Mantoue. L’idée innovante est de suivre une approche émotionnelle afin d’utiliser le théâtre et ses ateliers pour proposer aux enfants le thème du respect de l’environnement. La revue, créée et développée par un artiste local reconnu au niveau national par le ministère de la Culture, comprend un programme permanent dans plusieurs écoles et 14 municipalités de la province, des théâtres et le réseau provincial de bibliothèques. Elle consiste en trois spectacles, créés pour les enfants de 3 à 10 ans. Les spectacles se succèdent, 30 au total dans plusieurs théâtres, afin de rendre le spectacle accessible dans toute la province. Les thèmes abordés jusqu’à aujourd’hui sont : les déchets, l’eau, le respect de l’environnement, le bien-être des animaux et le recyclage. Le cédérom “L’île aux expériences” a pu être produit grâce à la matière rassemblée par deux écoles primaires.



Province de Mantoue, 2007

La version complète de ce travail est disponible en anglais sur cédérom.

*Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet ASPECT, financé en partie par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg III B - Espace Alpin; elle n'exprime que l'opinion de ses auteurs.*

*Ne peut être vendu.*



[www.aspect-project.eu](http://www.aspect-project.eu)

**Chef de file**

**CCI DE LYON • France**

(Marc Magaud, Claire Delsuc) Téléphone: +33 4 72405728 – 5692  
magaud@lyon.cci.fr – delsuc@lyon.cci.fr – <http://www.lyon.cci.fr>

**ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS • Suisse**

(Jean-Marc Buchillier) Téléphone: +41 24 4255521  
contact@adnv.ch – <http://www.adnv.ch>

**B.A.U.M. CONSULT GMBH • Allemagne**

(Ludwig Karg, Carmen Schnaidt) Téléphone: +49 89 18935198  
l.karg@baumgroup.de – c.schnaidt@baumgroup.de  
<http://www.baumgroup.de>

**BAYERN INNOVATIV – GESELLSCHAFT FÜR INNOVATION UND WISSENSTRANSFER MBH • Allemagne**

(Eva Halsch, Emma Costa) Téléphone: +49 911 20671185 – 158  
halsch@bayern-innovativ.de – costa@bayern-innovativ.de  
<http://www.bayern-innovativ.de>

**CENTRO ESTERO PER L'INTERNAZIONALIZZAZIONE (CEIPIEMONTE) • Italie**

(Rosanna Viola) Téléphone: +39 011 6700685  
rosanna.viola@ceccp.org – <http://www.centroestero.org>

**CLUSTERLAND OÖ GMBH • Autriche**

(Romana Brandmayr) Téléphone: +43 732 798105183  
romana.brandmayr@clusterland.at  
<http://www.netzwerk-umwelttechnik.at>

**ÖGUT – ÖSTERREICHISCHE GESELLSCHAFT FÜR UMWELT UND TECHNIK • Autriche**

(Gerhard Bayer) Téléphone: +43 1 315639315 – 16  
gerhard-bayer@oegut.at – <http://www.oegut.at>

**PROVINCIA DI MANTOVA • Italie**

(Roberto Grassi) Téléphone: +39 0376 401855  
sei2@provincia.mantova.it – info.sei@provincia.mantova.it  
<http://www.provincia.mantova.it>

**BSC POSLOVNO PODPORNİ CENTER, D.O.O., KRANJ, REGIONALNA RAZVOJNA AGENCIJA GORENJSKE • Slovénie**

(Bogo Filipic) Téléphone: +386 4 2817230  
bogo.filipic@bsc-kranj.si ; bsc@email.si – <http://www.bsc-kranj.si>